



W E N D E L

PUBLICATION SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EN APPLICATION
DE L'ARTICLE L. 225-88-2 DU CODE DE COMMERCE – 3 FEVRIER 2023

Conventions relatives aux co-investissements de Laurent Mignon

- **Personne intéressée** : Laurent Mignon, Président du Directoire.
- **Objet, conditions financières et intérêt des conventions** :

Achat de parts de co-investissement dans CPI, Tarkett et ACAMS

Conformément aux modalités décidées par le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 16 septembre 2022 dans le cadre de la prise de fonction de Laurent Mignon en qualité de Président du Directoire, Laurent Mignon a acquis auprès de Wendel Luxembourg des parts de co-investissement :

- émises par le fonds Expansion 17 SCA FIAR (programme deal par deal) :
 - dans le compartiment de la société Crisis Prevention Institute (CPI) pour un prix de 21 633,77 €
 - dans le compartiment de la société Tarkett pour un prix de 53 942 €
 - dans le compartiment de la société ACAMS pour un prix de 243 521,67 €
- émises par le fonds Global Performance 17 SCA FIAR (programme mutualisé) :
 - dans le compartiment Millésime II pour un prix de 194 827,68 €
 - dans le compartiment Millésime III pour un prix de 127 008 €

Ces investissements ont été effectués (i) s'agissant des compartiments CPI et Millésime II, conformément aux règles applicables en la matière pour la période 2018-2021 (90% en mutualisé et 10% en deal par deal), et (ii) s'agissant des compartiments Tarkett, ACAMS et Millésime III, conformément aux règles applicables en la matière pour la période 2021-2025 (50% en mutualisé et 50% en deal par deal).

Le Conseil de surveillance a constaté l'intérêt de mettre en œuvre les engagements pris envers Laurent Mignon lors de sa nomination.

Promesses d'achat et de vente avec la société Wendel Luxembourg

En application des principes de co-investissement applicables, Laurent Mignon a conclu avec la société Wendel Luxembourg, filiale détenue à 100% par Wendel, des promesses d'achat et de vente relatives à ses co-investissements réalisés ou à réaliser au travers de Global Performance 17 SCA FIAR et Expansion 17 SCA FIAR.

Le Conseil de surveillance a constaté l'intérêt de ces promesses, qui ont vocation à régler le sort des co-investissements du Président du Directoire en cas de départ du groupe Wendel avant la survenance des événements de liquidité affectant les sociétés dans lesquelles il a, ou aura, co-investi à travers les FIAR susvisés.

- **Date** : Les contrats de cession de parts de co-investissements et les promesses ont été signés le 7 décembre 2022 et ratifiés par le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 1^{er} février 2023.

À propos de Wendel

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en Europe et en Amérique du Nord, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, ACAMS, Constantia Flexibles, Crisis Prevention Institute, IHS Towers, Stahl et Tarkett. Elle joue souvent un rôle actif d'actionnaire majoritaire ou significatif dans les sociétés de son portefeuille. Elle cherche à mettre en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés afin d'accroître leurs positions de leader.

Wendel est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

Notation attribuée par Standard & Poor's : Long terme : BBB avec perspective stable - Court terme : A-2 depuis le 25 janvier 2019

Notation attribuée par Moody's : Long terme : Baa2 avec perspective stable -

Wendel est le Mécène Fondateur du Centre Pompidou-Metz. En raison de son engagement depuis de longues années en faveur de la Culture, Wendel a reçu le titre de Grand Mécène de la Culture en 2012.

Pour en savoir plus : wendelgroup.com

Suivez-nous sur Twitter @WendelGroup



TRANSPARENCE LABEL OR

Member of

**Dow Jones
Sustainability Indices**

Powered by the S&P Global CSA

Contact

Secrétariat général - Caroline Bertin Delacour : +33 (0) 1 42 85 30 00 - c.bertindelacour@wendelgroup.com